

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE MARDI 24 MAI 2016 À 15 H 30 À GASPÉ, À LA SALLE 104, SITUÉE AU 144, BOULEVARD GASPÉ.**

**SONT PRÉSENTS :**

- M<sup>mes</sup> Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement  
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers  
Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**  
Josée Duguay, représentante des médecins spécialistes  
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières, par visioconférence  
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie  
Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant  
Médor Doiron, membre indépendant  
Mark Georges, membre indépendant  
Jean-Marc Landry, membre indépendant  
Richard Loiselle, **président**, membre indépendant  
Michel-Xavier Simard, représentant de département régional de médecine générale

**ABSENCES MOTIVÉES :**

- M<sup>mes</sup> Ann Béland, membre indépendant  
Nicole Johnson, membre indépendant
- M. Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire

**INVITÉS :**

- M<sup>me</sup> Geneviève Cloutier, adjointe à la PDG, relations médias
- M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des com. et des affaires juridiques  
Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, de l'évaluation, la performance et de l'éthique

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 15 h 40.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CA-CISSSG-03-16/17-11**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. **Approbation et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Séance régulière du 19 avril 2016;
4. **Rapport des comités**
  - 4.1 Rapport annuel du comité des usagers et du centre intégré (CUCI) au 31 mars 2016;
  - 4.2 Rapport du comité de vérification;
  - 4.3 Rapport du comité des ressources humaines;

## **5. Information**

5.1 De la présidente-directrice générale et du président du C. A;

### **Période de questions réservée au public**

## **6. Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique**

6.1 Règlement sur le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie – **Décision**;

## **7. Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques**

7.1 Politique de communication du CISSS de la Gaspésie – **Information**;

## **8. Direction des services techniques**

8.1 Structure régionale de la sécurité civile – Mission santé – **Information**;

## **9. Autres sujets déposés séance tenante :**

9.1 Rémunération des membres du conseil d'administration – **Information**;

10. Date de la prochaine séance;

11. Évaluation de la rencontre;

12. Levée de la réunion.

## **3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

### **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2016**

#### **CA-CISSSG-03-16/17-12**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 avril 2016, tel que déposé.

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2016 :**

**4.1 Nomination du Directeur de santé publique du CISSS de la Gaspésie** : une relance a été adressée au ministre, M. Gaétan Barrette, concernant la recommandation transmise pour la nomination du Directeur de santé publique.

**7.1 Exécutif du comité des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)** : le processus pour pourvoir le poste d'anesthésiste qui est manquant sur le comité est amorcé et devrait être officialisé le 14 juin prochain.

## **4. RAPPORT DES COMITÉS**

### **4.1 RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ (CUCI) AU 31 MARS 2016**

M. Richard Loiselle, président, invite Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, de l'évaluation, la performance et de l'éthique, à présenter le rapport.

La Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, exige la mise sur pied d'un comité des usagers du centre intégré (CUCI), lequel est responsable de l'ensemble des comités des usagers et des comités des résidents présents dans les établissements du CISSS.

Le CUCI doit, entre autres, soumettre annuellement un rapport d'activités au conseil d'administration de l'établissement et le déposer, au plus tard, le 31 mai de chaque année, au MSSS.

Le rapport annuel du CUCI doit décrire les actions prises en lien avec leurs fonctions qui sont décrites ci-dessous :

#### Représentation

- Faire rapport annuellement au conseil d'administration de ses activités.
- Porter la voix de l'ensemble des usagers et des résidents auprès du comité de vigilance et de la qualité ainsi que d'autres comités de travail de l'établissement.

#### Coordination

- Initier et coordonner des projets bénéficiant à l'ensemble des comités (comités des usagers locaux et comités des résidents), afin de soutenir la réalisation de projets spéciaux visant à renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, ou à promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des usagers.
- Coordonner, auprès des comités des usagers locaux et des comités des résidents, les activités liées à la consolidation de l'ensemble des rapports d'activités.

#### Harmonisation

- Encadrer et uniformiser les règles de fonctionnement, les modalités d'autorisation pour les dépenses et celles portant sur la reddition de comptes de l'ensemble des comités.
- Intervenir, s'il y a lieu, dans la résolution de conflits entre membres au sein des comités sous sa responsabilité ou en lien avec leurs activités dans l'établissement.

La première rencontre officielle du CUCI s'est tenue le 7 juillet 2015. Ce comité a tenu cinq rencontres durant l'année. En terminant, M. Gendron précise que le CUCI doit répondre à la reddition de comptes du MSSS.

Le rapport annuel est présenté pour information, tel qu'il est prescrit à l'article 212 de la LSSS

## **4.2 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. Jean-Marc Landry, président du comité de vérification, est invité par M. Richard Loiselle, à présenter le rapport de ce comité.

M. Landry indique que le comité s'est réuni le lundi 23 mai. À la suite de l'adoption de la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle, M. Landry rappelle que si les membres du C. A. sont sollicités par des fournisseurs, les membres doivent toujours s'assurer que les fournisseurs sont inscrits au registre du lobbyiste, car sans cette inscription, leur demande sera déclinée.

Le comité s'est penché sur la situation financière de l'établissement et sur le processus budgétaire. La majorité des cibles du plan d'équilibre budgétaire seront atteintes. Les états financiers vérifiés présentant les résultats officiels de l'année 2015-2016 ainsi que le budget 2016-2017 seront connus à la séance régulière du conseil d'administration le 14 juin prochain, au terme des travaux de la firme de vérification.

#### **4.3 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

M. Richard Loiselle, président de ce comité, présente le rapport de la première réunion qui s'est tenue le 13 mai dernier.

Les membres de ce comité sont :

M<sup>me</sup> Ann Béland

M. Médor Doiron

M. Gilles Cormier, vice-président

M<sup>me</sup> Chantal Duguay, présidente-directrice générale

M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

M. Richard Loiselle, président

Le comité a abordé différents sujets :

- ▷ le mandat et le rôle du comité;
- ▷ le plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) 2015-2020;
- ▷ la vision, la mission et les valeurs du CISSS et du MSSS;
- ▷ les organigrammes du CISSS de la Gaspésie et de la DRHCAJ;
- ▷ l'état de situation des ressources humaines;
- ▷ la gestion de la présence au travail;
- ▷ les conditions de travail des gestionnaires;
- ▷ les perspectives et les relations avec les partenaires syndicaux.

Il a également été question des fonctions de communication de la direction et des enjeux organisationnels associés.

Le comité a établi son calendrier et prévoit tenir trois rencontres pour l'année 2016-2017.

### **5. INFORMATION**

#### **5.1 PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Chantal Duguay, présidente-directrice générale, informe de quelques points, notamment :

- ▷ Des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie en CHSLD ont eu lieu en mai dans les CHSLD Mgr Ross de Gaspé et Villa Pabos de Chandler, ainsi qu'à l'USLD de Chandler. Les résultats provisoires exprimés par les visiteurs ministériels démontrent que la qualité des services est au rendez-vous. Les équipes seront sollicitées pour mettre en place le plan d'action dans l'optique de l'amélioration continue de la qualité.
- ▷ L'équipe de la Clinique de mémoire du Rocher-Percé se rendra à Québec le 2 juin pour la cérémonie des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux pour lesquels ils sont finalistes.
- ▷ Le 3 juin l'équipe du CISSS de la Gaspésie se rendra à Québec, à la rencontre de démarrage du projet pour le dossier client électronique (DCI).

- ▷ Le 16 juin se tiendra la toute première rencontre conjointe entre le comité de vigilance et de qualité et le comité des usagers du centre intégré (CUCI). La rencontre aura lieu à Sainte-Anne-des-Monts et aura pour but de mettre en commun les plans d'action respectifs pour l'année à venir ainsi que de mieux comprendre les rôles de chacun.

## **5.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT**

M. Richard Loiselle rappelle l'importance de la séance de travail portant sur le plan stratégique du MSSS 2015-2020 qui sera décliné en un plan d'action régional par la direction du CISSS de la Gaspésie. Ce dernier sera présenté aux membres du C. A. en septembre.

Les 19 et 20 avril s'est tenue la tournée des octrois d'Opération Enfant Soleil. Un montant total de 49 582 \$ a été remis à la région pour l'achat d'équipements servant aux soins et aux services offerts aux enfants.

M. Loiselle souligne le travail exceptionnel des équipes de mesures d'urgence, du soutien à domicile et des services psychosociaux qui se sont mobilisés rapidement à la suite de l'incendie de la Résidence Bonaventure le 22 mai dernier. Leur dévouement et leur professionnalisme ont permis aux résidents de vivre cet événement en sécurité et avec le plus de sérénité possible. À cet effet, les membres votent une motion de félicitations pour souligner leur excellent travail.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

### **Q. : Les services d'hémodialyse?**

R. : M<sup>me</sup> Chantal Duguay indique que les services d'hémodialyse, pour le territoire du CISSS de la Gaspésie, sont dispensés à l'Hôpital de Chandler. L'offre de service est tributaire à la disponibilité des chaises et à la référence des médecins, selon les conditions cliniques du patient. Il est aussi possible, lorsque la situation du patient le permet, de recevoir les services à domicile.

### **Q. : Budget et coupures à venir**

R. : M<sup>me</sup> Duguay tient à préciser que le déficit accumulé des établissements au 31 mars 2015 était d'environ 15 M\$. Il a été annoncé au C. A. du 19 avril 2016, une projection de déficit de 3,1 M\$. Aussi, lors de la rencontre du C. A. du 14 juin, le rapport des vérificateurs sera déposé et permettra de connaître la situation financière du CISSS de la Gaspésie.

### **Q. Projet Optilab**

R. : M<sup>me</sup> Duguay mentionne que les orientations ministérielles sont toujours les mêmes. L'actualisation sera tributaire aux analyses qui pourront être transférées et au coût du transport. Le dossier est plus actif dans les milieux urbains comme Montréal.

### **Q. : Possibilité d'ajouter une période de questions à la fin de la séance du C. A.?**

R. : M. Loiselle fait part que c'est une option pour le CISSS de la Gaspésie, mais les membres considèrent que période actuelle allouée permet de recevoir l'ensemble des questions.

**Q. : Comment prévoyez-vous assurer des services psychologiques stables et dans les délais prescrits au niveau du secteur jeunesse?**

R. : Il y a deux postes dépourvus temporairement de détenteurs dans l'ensemble des postes en psychologie jeunesse du CISSS de la Gaspésie : aucun n'est dépourvu à l'ancien centre jeunesse.

En Haute-Gaspésie, une psychologue a été engagée pour la période estivale. Le poste sera de nouveau affiché.

À Rocher-Percé, la personne est en maladie, mais il y a une boursière en psychologie qui devrait terminer prochainement.

**Q. : Unités de réadaptation – secteur jeunesse.**

R. : L'information sera disponible à l'automne et, à ce moment, les suivis seront faits lors des C. A.

**Q. : Rapports annuels des comités des usagers?**

M<sup>me</sup> Babin transmet l'information du comité des usagers du centre intégré (CUCI) à chacun des C. A. lorsqu'il y a eu une réunion. Le rapport de chacun des comités sera déposé, à la rencontre du C. A. du mois de juin.

## **6. DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉTHIQUE**

### **6.1 RÈGLEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE GESTION DES RISQUES DU CISSS DE LA GASPÉSIE**

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, de l'évaluation, la performance et de l'éthique, à présenter ce point.

Par ce règlement, le conseil d'administration est en mesure de constituer le comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie et en déterminer les règles de fonctionnement, et ce, en application de l'article 183.1 de la « Loi sur les services de santé et les services sociaux » (LSSSS), qui se lit comme suit :

*« Le plan d'organisation de tout établissement doit aussi prévoir la formation d'un comité de gestion des risques.*

#### Membres et règles

*Le nombre de membres de ce comité ainsi que ses règles de fonctionnement sont déterminés par règlement du conseil d'administration de l'établissement.*

#### Composition

*La composition de ce comité doit assurer une représentativité équilibrée des employés de l'établissement, des usagers, des personnes qui exercent leur profession dans un centre exploité par l'établissement de même que, s'il y a lieu, des personnes qui, en vertu d'un contrat de service, dispensent pour le compte de l'établissement des services aux usagers de ce dernier. Le directeur général ou la personne qu'il désigne est membre d'office de ce comité ».*

**Les étapes franchies sont les suivantes :**

- Approbation par le comité de direction, le 13 janvier 2016.
- Dépôt du projet au C.A., le 9 février 2016.
- Transmission aux conseils professionnels ou comités suivants :
  - Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
  - Conseil des infirmières et infirmiers (CII)
  - Conseil multidisciplinaire (CM)
  - Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
  - Comité des usagers du centre intégré (CUCI).
- Formation du comité de gestion des risques;
- Rencontre du comité de gestion des risques du 19 mai 2016.
- Deux personnes à désigner :
  - Conseil d'administration (collège électoral de la population);
  - Un représentant des personnes qui dispensent des services aux usagers pour le compte de l'établissement, en vertu d'un contrat de service ou d'une entente de service en vertu de l'article 108 de la Loi (RI-RTF);

**CA-CISSG-03-16/17-13**

**CONSIDÉRANT** que le Règlement sur le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie a été soumis aux conseils professionnels et comités énumérés précédemment pour approbation;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le Règlement sur le fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie tel qu'il a été présenté, au CMDP, au CII, au CM, au CRSP et au CUCI.

**CONSIDÉRANT** que le Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie a été approuvé,

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de déléguer une personne par et parmi les membres du C.A. (collège électoral de la population) au comité de gestion des risques du CISSS de la Gaspésie.

Étant donné que deux membres indépendants sont absents à cette séance et que la nomination de deux membres indépendants est attendue, il est résolu d'attendre le 14 juin pour procéder.

**7. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES COMMUNICATIONS ET DES AFFAIRES JURIDIQUES**

**7.1 POLITIQUE DE COMMUNICATION DU CISSS DE LA GASPÉSIE**

M. Richard Loiselle, président, invite M<sup>me</sup> Geneviève Cloutier, adjointe à la PDG, relations médias, et M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, à présenter ce point.

Depuis la création du CISSS de la Gaspésie, les demandes portant sur les communications étaient traitées dans l'action sans suivre une politique connue de tous. Dans l'intervalle, les politiques de communication des anciens établissements, lorsqu'existantes, étaient appliquées.

## **Les enjeux**

L'enjeu principal est d'assurer la cohérence du message organisationnel et le maintien de l'image du CISSS dans toutes les actions de communication. De plus, la crédibilité de l'organisation doit être conservée en tout temps.

Il y a également un enjeu de clarification des rôles et des responsabilités de chaque intervenant de l'organisation dans les communications. Le cadre de réalisation des activités doit être bien défini. La communication est une responsabilité partagée et chacun doit connaître son implication dans le processus.

## **Les impacts**

L'adoption de la Politique de communication permettra d'uniformiser les principes applicables aux communications sur le territoire du CISSS de la Gaspésie. Elle donnera les grandes orientations à suivre par tous pour garantir des communications efficaces et qui sont le reflet de l'organisation et des gens qui la composent.

## **Les consultations effectuées :**

- Présentation et approbation par le comité de direction : 4 mars 2016.
- La consultation des différentes instances s'est terminée le 13 mai 2016.

### **CA-CISSSG-03-16/17-14**

CONSIDÉRANT l'enjeu que représente l'importance de maintenir la cohérence du message organisationnel et l'image du CISSS dans toutes les actions de communication;

CONSIDÉRANT l'enjeu de clarification des rôles et responsabilités de chacun dans la réalisation des activités de communication;

CONSIDÉRANT la nécessité de définir le cadre dans lequel sont réalisées les activités de communication;

CONSIDÉRANT que la communication est une responsabilité partagée;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la Politique de communication du CISSS de la Gaspésie.

Il est précisé que le CECII n'a pas transmis son rapport, mais est d'accord avec le contenu.

## **8. AUTRES SUJETS DÉPOSÉS SÉANCE TENANTE :**

### **8.1 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Richard Loiselle, président, présente ce point.

M. Loiselle remercie les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et leur engagement. À ce jour, bien que la Loi modifiant l'organisation du réseau de santé et de services sociaux notamment par l'abolition des agences prévoit qu'une rémunération des membres est possible, aucun montant n'a été remis aux membres des C. A. des différents CISSS et CIUSSS du Québec. Ainsi, leur implication est bénévole et il est tout à leur honneur de souligner l'enthousiasme avec lequel ils remplissent leurs rôles et mandats.



## 9. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'administration est le 14 juin et se tiendra dans la Baie-des-Chaleurs.

## 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

### CA-CISSSG-03-16/17-15

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 17 h 05.


## 11. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

L'évaluation de la rencontre se fait à huis clos.



---

Richard Loiselle, président



---

Chantal Duguay, secrétaire